

Salon Mondial du tourisme

Destination, litige, accessibilité... Le Salon Mondial du tourisme conseille les voyageurs

Du 17 au 20 mars 2022, à Paris Expo Porte de Versailles

Plus que jamais, les voyageurs ont besoin d'être rassurés sur le bon déroulement de leurs futures vacances. Le Salon Mondial du tourisme, qui ouvrira ses portes le 17 mars 2022, à Paris Expo Porte de Versailles, met en place tout un dispositif pour informer et conseiller au mieux les voyageurs. Pour ce faire, il s'est octroyé l'expertise touristique, juridique et géopolitique du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, des Entreprises du Voyages, de la Médiation Tourisme et Voyage, d'Air Connexion et de l'association Tourisme & Handicaps.

S'informer et rester informé sur les destinations

Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Le Centre de crise et de soutien (CDCS), service du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, fonctionne 24 h/24. En liaison avec le réseau diplomatique, il est chargé de la protection des ressortissants français à l'étranger et met à disposition des voyageurs deux services :

Le Conseil aux voyageurs qui fournit des informations pratiques et des recommandations sécuritaires sous forme de 191 « fiches pays », consultables sur le site diplomatie.gouv.fr ou disponibles via l'application mobile « Conseils aux voyageurs ».

Le service Ariane qui permet aux voyageurs, quelle que soit leur destination à l'étranger, de recevoir des alertes par e-mail ou par SMS et des consignes de sécurité en cas d'évènement dans le pays où ils se trouvent.

www.diplomatie.gouv.fr (Stand E 52)

Droits et obligations des voyageurs et des opérateurs de voyages

Consultations juridiques gratuites des Entreprises du Voyages et de la Médiation Tourisme et Voyage

Lors de consultations gratuites, les juristes des **Entreprises du Voyage** et de la **Médiation Tourisme et Voyage** répondront aux questions des visiteurs sur les droits et obligations des consommateurs et opérateurs de voyages et sur les garanties que les agences apportent aux voyageurs.

Les Entreprises du Voyage est la fédération des professionnels du voyage. Elle rassemble 1674 entreprises représentant 85 % du marché des agences de voyages.

Sur le salon, Les Entreprises du Voyage est la porte d'entrée à toute question juridique des visiteurs sur la réservation de leurs vacances : Pourquoi faire appel à une agence de voyages (physique ou en ligne) pour organiser ses vacances ? Quelles garanties offrent-elles par rapport à d'autres modes de réservation ? Comment vérifier que le professionnel auquel on s'adresse dispose bien de toutes les garanties pour vous protéger ?

www.entreprisesduvoyage.org

La crise du Covid a soulevé un certain nombre d'interrogations quant aux droits et obligations des professionnels et consommateurs, lorsqu'il s'agit par exemple d'annuler un contrat ou de gérer une demande de remboursement ou d'indemnisation.

Les juristes de la **Médiation Tourisme et Voyage** aideront les voyageurs à comprendre les règles juridiques applicables aux contrats de voyages, notamment en situation de force majeure. En cas de litige, cet organisme indépendant propose un service gratuit de médiation entre le client et l'agence, si celle-ci a signé la Charte de la Médiation du Tourisme et du Voyage, pouvant éviter le recours au tribunal.

www.mtv.travel

Les consultations gratuites des juristes
des Entreprises du Voyage et de la Médiation Tourisme et Voyage
Planning au 3 mars 2022
(Stand E 016)

Judi 17 mars

de 10h30 à 13h : Entreprises du Voyage

de 14h30 à 16h30 : Médiation Tourisme et Voyage

Vendredi 18 mars

de 10h30 à 13h : Entreprises du Voyage

de 14h30 à 16h30 : Médiation Tourisme et Voyage

Samedi 19 mars

de 14h30 à 16h30 : Médiation Tourisme et Voyage

Litiges avec les compagnies aériennes

Air Connexion

Annulation, retard, refus d'embarquement, les voyageurs peuvent être confrontés à de nombreux aléas lors de leurs séjours. Au voyageur dans son droit, **Air Connexion** propose l'accompagnement d'un expert juridique. Après vérification que le voyageur remplit toutes les conditions requises, Air Connexion négocie avec la compagnie aérienne, porte si besoin l'affaire devant la justice et transfère l'indemnité reçue au voyageur.

www.airconnexion.com/fr (Stand E 48)

Des vacances accessibles à tous Association Tourisme & Handicaps

Un des plaisirs des vacances est de partager des expériences en famille ou entre amis. Mais quand l'un des participants est porteur de handicap, permanent ou provisoire, trouver un hébergement ou des activités adaptées peut relever du parcours du combattant. Depuis plus de 20 ans, l'association Tourisme & Handicaps participe au développement de la marque d'Etat *Tourisme & Handicap*, gage d'un accueil qualifié pour les personnes porteuses d'un handicap auditif, mental, moteur ou visuel.

Sur le salon, l'association conseillera les voyageurs sur les plus de 4 200 établissements labellisés en France métropolitaine et outremerine.

<https://tourisme-handicaps.org/> (Stand E 33)

Accréditation presse : <https://bit.ly/3pRwz6f>

Photothèque : <https://www.flickr.com/photos/salonsdutourisme/albums/72157704149902702>

Informations pratiques

Du 17 au 20 mars 2022

Paris Expo Porte de Versailles - Pavillon 4

Horaires : De 10h à 19h (sans interruption)

Fermeture à 18h le dimanche.

Tarif entrée : 10 € en billet prévente, 12 € sur place,
gratuit pour les moins de 18 ans.

www.salons-du-tourisme.com/Paris



Le Salon Mondial du tourisme est co-organisé par :

COMEXPOSIUM

Le groupe Comexposium, l'un des leaders mondiaux de l'organisation d'événements, est impliqué dans des manifestations BtoC et BtoB, couvrant différents secteurs d'activité aussi variés que l'agroalimentaire, l'agriculture, la mode, le digital, la sécurité, la construction, le high-tech, l'optique et les transports. Comexposium accueille 45 000 exposants et plus de 3 millions de visiteurs dans 26 pays à travers le monde entier. Comexposium se développe mondialement avec une présence dans une trentaine de pays : Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Canada, Chine, Corée, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines, Qatar, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Thaïlande et la Turquie. www.comexposium.fr



Créée en 1973, l'ASMT - Association pour le Salon Mondial du Tourisme, fondatrice de la Semaine Mondiale du Tourisme devenue Mondial du Tourisme - MAP, a pour objet de promouvoir, par tous moyens et sous toutes ses formes, "Le Salon Mondial du Tourisme" et toutes autres manifestations concernant les vacances, la culture, les affaires et les congrès, ainsi que l'organisation et l'animation des loisirs et du tourisme. Les fondateurs sont l'Adonet, la FFTST et les Entreprises du Voyage et ont pour partenaires : Air France - APST - SETO - SYNHORCAT - SNET - SNCF - UNAT.

Contacts presse Salons du tourisme : 

Stéphane Barthélémi - Tél. 01 53 30 74 04 - stephane@ab3c.com

Fabienne Frédal - Tél. 01 53 30 74 07 - fabienne@ab3c.com